

Relations avec les courtiers

Rappel : Fusions et dissolutions de fonds à venir

Plus tôt cette année, Placement Mackenzie a annoncé une série de fusions et dissolutions de fonds pour rationaliser et renforcer son offre de produits. Les investisseurs ont maintenant approuvé ces changements (le cas échéant), qui auront lieu le 16 juin 2023 ou aux environs de cette date.

Fusions de fonds

Fonds en dissolution	Fonds prorogé
Mandat privé équilibré de revenu mondial Mackenzie*	Fonds de revenu stratégique mondial Mackenzie
Mandat privé équilibré de revenu Mackenzie*	Fonds de revenu stratégique Mackenzie

* Pour préserver les frais de gestion de ces fonds en dissolution, les actifs fusionnés seront transférés dans une série correspondante du fonds prorogé, qui comportera les mêmes frais et sera fermée aux nouveaux investissements (plafonnement absolu).

Dissolutions de fonds

Les investisseurs ont approuvé les dissolutions de fonds suivantes :

- Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux ex-Amérique du Nord Mackenzie
- Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés européens Mackenzie
- Fonds indiciel Diversification maximale Marchés émergents Mackenzie

Le 16 juin 2023, Placements Mackenzie procédera aux opérations suivantes pour les investisseurs qui conservent leurs parts :

Comptes non enregistrés	<ul style="list-style-type: none"> • Les parts détenues seront rachetées au cours du marché, et le produit sera remis comme suit : <ul style="list-style-type: none"> ○ Comptes d'intermédiaire : au courtier ○ Comptes au nom des clients : au client/à la cliente par TEF si nous avons les renseignements bancaires en dossier, sinon, par chèque • Cette opération sera imposable, ce qui signifie que les investisseurs réaliseront un gain ou une perte en capital, dont le montant est fonction de leur prix de base rajusté (PBR).
Comptes enregistrés	<ul style="list-style-type: none"> • Les parts détenues dans des comptes enregistrés seront automatiquement échangées contre des parts de la série correspondante du Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie. • Cette opération n'entraîne aucune incidence fiscale pour les investisseurs.

— RÉSERVÉ AUX COURTIERs —

© 2023 Placements Mackenzie. Tous droits réservés.

180, rue Queen Ouest
 Toronto (Ontario) M5V 3K1
 1-888-653-7070
 placementsmackenzie.com

Dates et renseignements

Les dates et renseignements importants ci-dessous vous aideront à vous préparer en vue des fusions et dissolutions de fonds.

Événement	Date
Dernière journée pour les ordres électroniques d'achat et de vente	Mardi 13 juin, 16 h (HE)
Répartitions de distribution* (selon les besoins)	Jeudi 15 juin
Dernière journée pour TOUS les ordres directs et échanges/transferts par ordre électronique	Vendredi 16 juin, 16 h (HE)
Fusions et dissolutions de fonds	Vendredi 16 juin

Les particularités des fusions vous seront communiquées par le biais du Fichier de rapprochement de transaction (TS):

Description du champ	Valeur
Indicateur d'opération	« M » – fusion

Autres renseignements importants sur les fusions

- Les fusions seront réalisées avec report d'impôt, ce qui signifie que les investisseurs ayant un compte non enregistré ne réaliseront pas de gains en capital ni ne subiront de pertes en capital.
- Les rapports des courtiers et des conseillers/conseillères touchés par les fusions sont disponibles sur demande.
- Les fusions seront traitées comme un échange de la série en dissolution à la série prorogée.
- Toutes les transactions systématiques (PRS, paiements de FRR, de FRV et de FRRI et PPA) sur les comptes détenus par les clients/clientes seront appliquées au fonds prorogé à la fin de la journée ouvrable le 16 juin dans le cadre du processus de fusion.
 - Les rachats systématiques seront traités dans la série « à plafonnement absolu » du fonds prorogé alors que les achats systématiques seront traités dans la série équivalente du fonds ouvert, moyennant des frais de gestion légèrement plus élevés (5 à 10 pdb).
- Toute cession bancaire sera replacée sur le fonds prorogé et renvoyée à la banque respective.
- Les certificats en circulation pour le fonds en dissolution seront annulés et détenus à titre de parts sans certificat. Une lettre sera envoyée aux investisseurs et conseillers/conseillères concernés.
- Les investisseurs titulaires de comptes au nom du client recevront un avis d'exécution de ces opérations à la suite des fusions.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur les fusions et dissolutions dans le document ci-dessous :

- **Matrice des fusions et dissolutions**

Vous trouverez des précisions supplémentaires dans le fichier FD disponible sur Fundserv le 14 juin avec une date de prise d'effet du 16 juin.

Des questions?

Si vous avez des questions ou avez besoin d'un complément d'information, veuillez communiquer avec votre directeur ou directrice de compte du service Relations avec les courtiers directement ou écrire à l'adresse drelations@mackenzieinvestments.com.

Merci de votre fidèle soutien envers Placements Mackenzie.

L'équipe du service Relations avec les courtiers

— RÉSERVÉ AUX COURTIERS —

© 2023 Placements Mackenzie. Tous droits réservés.

180, rue Queen Ouest
Toronto (Ontario) M5V 3K1
1-888-653-7070
placementsmackenzie.com